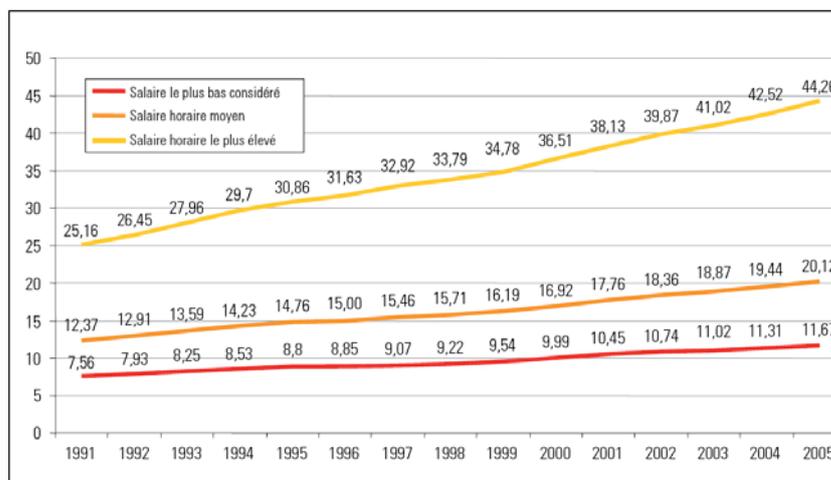


23 novembre 2006

Dans le projet de règlement grand-ducal sur les coefficients d'ajustement, plusieurs tableaux nous renseignent sur l'évolution des salaires horaires¹ qui est présentée dans le graphique suivant.

Salaire horaire en euros

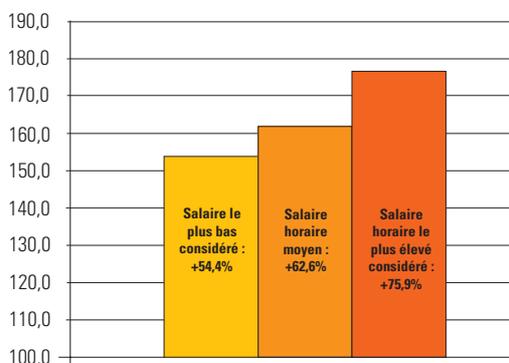


Source : Projet de règlement grand-ducal relatif aux coefficients d'ajustement

Dans le graphique précédent, le salaire le plus bas considéré correspond à la limite supérieure de rémunération des 20% des salaires les plus faibles (1 salarié sur 5 gagne donc moins de 11,67 euros l'heure en 2005). Le salaire horaire le plus élevé considéré correspond à la limite inférieure des 5% des salaires les plus élevés (1 salarié sur 20 gagne donc plus de 44,26 euros l'heure).

Il apparaît, à la lecture du graphique suivant, que la croissance des salaires horaires entre 1991 et 2005 est bien plus rapide pour les salaires élevés que pour les bas salaires.

Salaire horaire base 100 en 1991



Source : Projet de règlement grand-ducal relatif aux coefficients d'ajustement - Calculs CEP.L

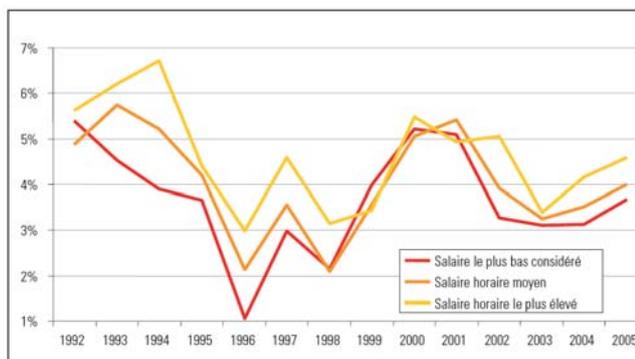
Sur la période observée, pendant que les salaires les plus faibles augmentaient de 54,4%, le salaire moyen augmentait lui de 62,6% et les salaires les plus élevés de 75,9%.

¹ Le mécanisme de calcul exclut les 20% des salaires les plus bas et les 5% des salaires les plus élevés pour définir le salaire moyen utilisé afin de fixer le coefficient d'ajustement.

Si, en 1991, les salaires élevés gagnaient 3,3 fois plus que les salaires les plus faibles, en 2005, ils gagnaient 3,8 fois plus.

Il semble donc que plus on s'élève dans la hiérarchie des salaires, plus les augmentations salariales sont fortes, tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

Evolution annuelle du salaire horaire

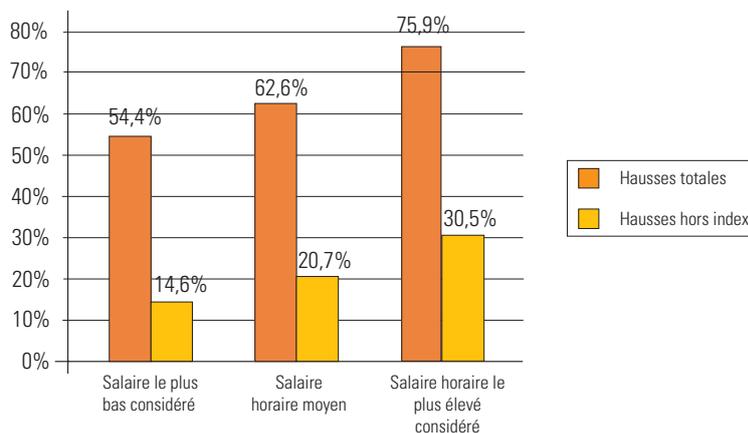


Source : Projet de règlement grand-ducal relatif aux coefficients d'ajustement

Au regard des évolutions annuelles de chaque catégorie de revenu, on constate que la courbe des salaires les plus faibles est presque systématiquement en dessous de celle des salaires les plus élevés. Une progression plus rapide des salaires faibles par rapport aux salaires élevés n'a pu être constatée qu'à deux reprises depuis 1992 : en 1999 (+ 0,5 point) et en 2001 (+ 0,2 point).

Au-delà des évolutions salariales totales, il est intéressant de se pencher sur les effets de l'indexation des salaires sur ces mêmes salaires considérés.

Augmentations de salaires avec et hors index (1991 - 2005)



Source : Projet de règlement grand-ducal relatif aux coefficients d'ajustement - Calculs CEP•L

Ce qui ressort à nouveau clairement de ce graphique, c'est que plus les salaires sont élevés, plus la progression des salaires est importante. Mais si l'effet de l'indexation est le même pour tous (+ 34,8% entre 1991 et 2005), **hors index, la progression des salaires élevés est plus de deux fois supérieure aux salaires les plus faibles.**

Si les 20% des salaires les plus faibles ont connu sur quinze ans une progression de moins de 15%, les 5% des salaires les plus élevés ont connu de leur côté une progression de près d'un tiers. Il est important de rappeler dans ce contexte que ce sont précisément ceux qui bénéficient le moins des hausses de salaires qui subissent dans le même temps le plus durement l'inflation (Dialogue analyse n°2, pp. 26-30).